

# Note d'unité

## RDS - Direction des Ressources Humaines [DRH]

Décision du 24 juillet 2020

---

### Décision n° RDS NU 2020\_27 du 24 juillet 2020 portant délégation de signature du responsable de la direction des Ressources Humaines [DRH] à des agents de la direction des Ressources Humaines

---

#### Le responsable de la DRH,

Vu le décret n°59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la R.A.T.P. ;

Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la R.A.T.P. ;

Vu les articles L.2142-1 et suivants du code des transports ;

Vu la délégation de pouvoirs n°2020-50 (Note générale) consentie le 1er juillet 2020 au directeur du département Réseau De Surface [RDS] par la Présidente-Directrice générale de la R.A.T.P. ;

Vu la délégation de pouvoirs n° RDS 2020\_21 consentie le 1er juillet 2020 au responsable de la DRH par le directeur du département RDS ;

#### Décide :

#### Article 1er

De donner délégation, en cas d'absence ou empêchement de sa part, à :

- M. Frédéric DESCRIMES-FAVRAUD, adjoint du DRH, ou à
- M. Alexandre PETROU-DENUÉL, responsable d'entité, ou à
- Mme Stéphanie MUCHA DERNYS, responsable d'entité, ou à
- Mme Pascale VULCAIN, responsable d'entité, ou à
- M. Nicolas MONTROZIER, responsable d'entité, ou à
- Mme Béatrice BEAULIEU, responsable d'entité, ou à
- Mme Anne FOURTOY, responsable d'entité, ou à
- M. Michel GRANDE, responsable d'entité, ou à
- M. Franck BARABAS, en charge du suivi et de la coordination des projets,

à l'effet de signer, en son nom, tous les actes, décisions et documents pris pour les besoins de l'activité responsable de la DRH et relatifs aux attributions mentionnés dans la délégation de pouvoirs susvisée.



---

## Article 2

Cette décision annule et remplace la note d'unité n° MRB 2019-065 en date du 5 octobre 2019.

## Article 3

La présente délégation est publiée au Bulletin Officiel des actes de la RATP, mis en ligne sur le site internet de cette dernière ([www.ratp.fr](http://www.ratp.fr)).

Fait à Paris, le 24 juillet 2020

Alexandre GUYOT

Responsable de la direction des Ressources Humaines [DRH]